



Elections professionnelles

C'est parti !

du 28 septembre au 4 octobre



Le premier tour des élections aura lieu **du 28 septembre au 4 octobre** au Siège, dans le réseau de France 3, à Malakoff, en Corse et à La Réunion.

Les élections permettront de constituer les CSE (comités sociaux et économiques) créés par les Ordonnances Macron et qui remplacent désormais les comités d'établissement (CE). Rappelons que malgré nos mobilisations, les Ordonnances ont passé le Code du Travail au rabot en fusionnant les instances antérieures CE, DP et CHSCT.

Nouveauté permise par les Ordonnances, le vote se fera uniquement **par voie électronique**. Chaque salarié inscrit sur les listes électorales recevra à son domicile ses codes. Il pourra voter via n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

En cas de second tour, il aura lieu **entre le 12 et le 18 octobre**.

Une fois constitués, le CSE du Siège et celui du réseau régional de France 3 désigneront leurs représentants de proximité par grande famille professionnelle au Siège et dans les 23 antennes du réseau régional.

La négociation de la CGT avec la direction aura permis d'arracher une **instance de proximité**, une spécificité non prévue par les Ordonnances, et qui constituera (et il n'y en aura pas beaucoup en France) une cellule d'écoute et de soutien pour les salariés au plus près

du terrain, cellule ô combien utile face à ce mouvement profond et durable de transformation qui ne va épargner personne... cellule qui va permettre aux salariés de pouvoir disposer d'un soutien permanent des élus de la CGT.

Par ailleurs, faute d'accord majoritaire, la DIRECCTE a rendu sa décision sur la **composition du CSE central** qui remplacera le CCE. L'accord négocié par les organisations syndicales prévoyait 33 élu-e-s dont 11 pour le réseau régional et 11 pour le Siège. Malheureusement, plusieurs syndicats non représentatifs ayant refusé de le signer, l'administration a décidé d'appliquer le minimum légal, soit 25 élus, dont seulement 7 pour le réseau régional et 7 pour le Siège.

En avant pour les élections professionnelles

La CGT vous présentera très prochainement ses listes pour chacun des CSE. Les enjeux sont particulièrement importants avec la restructuration d'une ampleur sans précédent qui s'annonce. L'emploi, les métiers, le temps de travail sont dans le collimateur. Les salarié-e-s de France Télévisions devront pouvoir compter sur un syndicat solide et crédible pour y faire face.

Paris, le 5 septembre 2018